

**Zeitschrift:** Générations plus : bien vivre son âge  
**Herausgeber:** Générations  
**Band:** - (2015)  
**Heft:** 72

**Artikel:** Il risque, elle économise  
**Autor:** Dallaire, Yvon  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-831140>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## IL RISQUE, ELLE ÉCONOMISE

Plusieurs études\* montrent que les femmes et les hommes n'ont pas le même apport avec leur argent.



**70%  
femmes** **60%  
hommes**

sont dans une dynamique d'épargne plutôt que d'investissement.



Parmi les 92 000 personnes qui se lancent dans des placements très risqués, on ne trouve que 10 % de femmes.



**55%  
hommes** **36%  
femmes**

mettent en place des portefeuilles actions.



**27%  
femmes** **15%  
hommes**

investissent dans des stratégies à faibles rendement et niveau de risque.



\*Etude de Credit Suisse, Suisse, 2013; Prudential, Etats-Unis, 2013; Financial Times, 2013



## UNE DES PRINCIPALES SOURCES DE CONFLIT

Pour le psychologue et thérapeute conjugal, **Yvon Dallaire**, l'argent est un sujet miné et potentiellement minant pour un couple. Ses conseils pour l'aborder sans tout faire sauter.

### Comment établir une bonne entente financière avec son conjoint ?

Il faut avoir conscience que nous n'avons pas tous la même représentation de l'argent. Pour les uns, l'argent sert à être dépensé et à profiter pleinement du présent. Pour les autres, il doit être économisé pour assurer l'avenir. Résultat, certains se comportent en cigales et d'autres en fourmis. Or, un couple n'est pas forcément constitué de deux personnes qui partagent le même rapport à l'argent. Il s'agit donc d'oser parler de gestion financière dès la formation du couple pour que les conjoints soient au clair avec les objectifs de chacun.

### Comment une cigale et une fourmi peuvent-elles faire bon ménage ?

Elles doivent tout d'abord établir un budget conjugal commun, en définissant ce qui y entre ou pas. Puis convenir d'une gestion financière. Lorsque les deux conjoints ont chacun une source de revenus, la stratégie la plus simple, qui est d'ailleurs recommandée par tous les conseillers financiers matrimoniaux, est de se doter d'un compte commun et de deux comptes personnels et confidentiels. Chacun des conjoints verse sur le compte commun une somme nécessaire au budget conjugal qui est calculée en fonction de ses revenus. Pour éviter les confrontations monétaires, les conjoints peuvent s'attribuer à tour de rôle la mission de gérer la comptabilité pour l'année à venir et de fournir des comptes rendus trimestriels ou semestriels ou sur demande.

### Il faut donc du partage, mais aussi de l'indépendance financière !

La possession d'un compte privé permet à chacun des partenaires de faire ce qu'il veut de l'argent qui lui reste : le dépenser ou l'économiser. Ainsi, tout en participant à la création d'une complicité autour d'une entente budgétaire, chacun garde son indépendance financière. Ce faisant, les deux partenaires apprennent à gérer sainement l'une des principales sources de conflits dans le couple.

Qui sont ces couples heureux, Yvon Dallaire, Option Santé Edition